

# REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

**Rapport de gestion  
et  
États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités**

**La période 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022**

# REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 29 octobre 2022 et pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes à cette date et des états financiers consolidés annuels audités de Reitmans pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le présent rapport de gestion est daté du 15 décembre 2022.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 15 décembre 2022.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 29 octobre 2022 (le « troisième trimestre de l'exercice 2023 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 30 octobre 2021 (le « troisième trimestre de l'exercice 2022 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 39 semaines closes le 29 octobre 2022 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2023 ») sont comparées aux données des 39 semaines closes le 30 octobre 2021 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2022 »). Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse [www.reitmanscanadalimitee.com](http://www.reitmanscanadalimitee.com) ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## COVID-19

En date du 30 janvier 2021, 240 des 415 magasins (58 %) de la société étaient fermés en raison des mesures gouvernementales de confinement. Cette fermeture partielle du réseau de magasins de la société s'est poursuivie au cours du premier trimestre de l'exercice 2022. Même si les restrictions ont été assouplies et que certains magasins ont rouvert, en avril 2021, une troisième vague, accompagnée d'une augmentation des cas de COVID-19, a nécessité d'autres mesures gouvernementales de confinement. Au 31 juillet 2021, la société n'avait plus de magasins temporairement fermés en raison des mesures gouvernementales de confinement. Tous les magasins de la société étaient ouverts durant les neuf premiers mois de l'exercice 2023, mais les restrictions visant la capacité des magasins imposées par la plupart des autorités provinciales étaient toujours en vigueur au cours des premiers mois du premier trimestre de l'exercice 2023. Toutes les restrictions visant la capacité des magasins imposées par les provinces avaient été levées à la fin du premier trimestre de l'exercice 2023 et le réseau de magasins de la société est exploité au maximum de sa capacité depuis lors.

Au cours de l'exercice 2022, et dans une moindre mesure, au premier trimestre de l'exercice 2023, la société a obtenu une aide financière dans le cadre de programmes fédéraux (les « subventions fédérales »), comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (la « SUCL ») et le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (le « PRTA »), dans le cadre duquel les subventions ont été regroupées à compter du 24 octobre 2021. Ces mesures et cette aide financière ont permis d'atténuer les conséquences financières de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société.

La mesure dans laquelle la COVID-19 et ses variants continueront d'avoir une incidence sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte de l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19 entraînant une résurgence des cas d'infection à la COVID-19, des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir le virus et la propagation de ses variants afin de circonscrire les vagues potentielles futures, des habitudes de magasinage des clients futurs, y compris les ventes en ligne, et de l'incidence des retards d'expédition sur la chaîne d'approvisionnement. Alors qu'elle relève les défis posés par la COVID-19 et ses variants, la société doit s'adapter aux nouvelles préférences des clients et surveiller de près sa situation de trésorerie et contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

Fin des procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») au cours de l'exercice 2022

Le 12 janvier 2022, en conformité avec le plan d'arrangement (le « plan ») approuvé par la cour, la société a versé la somme globale de 95,0 millions de dollars en règlement complet et définitif de toutes les réclamations de ses créanciers visées par le plan, et a été ainsi libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la LACC. En parallèle, la société a conclu une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) avec une institution financière canadienne, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. Se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2023.

### Activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2021, dans le cadre de son plan de restructuration, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle, ce qui a donné lieu au licenciement d'environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social, et les résultats et les flux de trésorerie de ces bannières sont, par conséquent, reclassés dans les activités abandonnées. Les activités abandonnées sont exclues du bénéfice net lié aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats. Comme les résultats des activités abandonnées sont présentés à des fins de comparaison seulement et qu'aucun montant n'est présenté au titre des activités abandonnées pour l'exercice 2023, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des activités abandonnées. Se reporter aux notes 4 et 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2023.

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux sections intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux (comme la COVID-19) qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;

- les modifications touchant les coûts des produits et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion fait mention de certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt présentées à titre de renseignements supplémentaires, en complément des mesures conformes aux IFRS, pour permettre une compréhension plus poussée des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ni en remplacement de l'analyse par la société de son information financière présentée en conformité avec les IFRS.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion traite du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté lié aux activités poursuivies (le « BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies ») et des résultats des activités d'exploitation ajustés, qui sont considérés comme des mesures financières non conformes aux PCGR. Le présent rapport de gestion indique aussi le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en pourcentage des ventes, qui est considéré comme un ratio non conforme aux PCGR. La présentation du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies et des résultats des activités d'exploitation ajustés a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies se définit en tant que bénéfice net (perte nette) avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation d'actifs non financiers, ajusté pour l'incidence de certains éléments, y compris la déduction des charges d'intérêts et de l'amortissement relatifs aux contrats de location comptabilisés selon l'IFRS 16, *Contrats de location*, les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement, et elle utilise cette mesure à ces fins. Selon la direction, le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en pourcentage des ventes indique les liquidités dégagées pour chaque dollar de ventes. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts, autres que les charges d'intérêts sur les obligations locatives, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence sur le bénéfice des activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur, sauf l'amortissement lié aux actifs au titre de droits d'utilisation, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence hors trésorerie, et l'exclusion des éléments de restructuration et des subventions fédérales présente les résultats des activités poursuivies. En vertu de l'IFRS 16, *Contrats de location*, les caractéristiques de certains contrats de location font en sorte que les paiements de loyers comptabilisés en résultat net au cours de la période où l'exécution ou l'utilisation se produit, tandis que d'autres contrats de location sont comptabilisés à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation dont l'obligation locative correspondante est comptabilisée, ce qui donne lieu à l'amortissement de ces actifs et à une charge d'intérêts de ces passifs. La direction présente son BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies de façon à refléter de façon uniforme les paiements qu'elle a versés relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Ainsi, la majoration initiale de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives est exclue du calcul du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies, car cela reflète mieux l'incidence de ses contrats de location sur les flux de trésorerie d'exploitation.

Les résultats des activités d'exploitation ajustés sont définis en tant que résultats des activités d'exploitation excluant les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que les résultats des activités d'exploitation ajustés donnent un indicateur plus pertinent pour évaluer la performance opérationnelle actuelle de la société. L'exclusion des éléments de restructuration et des subventions fédérales présente la performance opérationnelle des activités poursuivies.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net lié aux activités poursuivies au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies et des résultats des activités d'exploitation aux résultats des activités d'exploitation ajustés :

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net lié aux activités poursuivies au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2023	2022	2023	2022
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>14,6 \$</b>	22,0 \$	<b>50,2 \$</b>	45,9 \$
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles	3,5	4,4	11,7	13,3
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7,9	7,1	21,0	22,4
Produits d'intérêts	(0,3)	(0,1)	(0,5)	(0,2)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,3	1,0	3,6	3,1
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	–	–	0,4	–
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,1	(0,6)	(0,4)	(0,4)
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> <sup>1</sup>	(9,2)	(8,1)	(24,6)	(25,5)
Subventions fédérales	–	(1,6)	(1,2)	(18,1)
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration, montant net	0,1	(0,3)	0,5	(12,7)
<b>BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies<sup>2</sup></b>	<b>18,0 \$</b>	23,8 \$	<b>60,7 \$</b>	27,8 \$
<b>BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en pourcentage des ventes</b>	<b>8,8 %</b>	13,4 %	<b>10,3 %</b>	5,9 %

<sup>1</sup> L'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, se présente comme suit :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2023	2022	2023	2022
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7,9 \$	7,1 \$	21,0 \$	22,4 \$
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,3	1,0	3,6	3,1
<b>Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i></b>	<b>9,2 \$</b>	8,1 \$	<b>24,6 \$</b>	25,5 \$

<sup>2</sup> En raison de la définition actuelle du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies, le chiffre comparatif a été retraité pour inclure l'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, de 8,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 et de 25,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 et pour exclure les subventions fédérales de 1,6 million de dollars comptabilisées au troisième trimestre de l'exercice 2022 et de 18,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La direction est d'avis que la définition actuelle du BAIIA ajusté donne une meilleure image des flux de trésorerie d'exploitation de la société.

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2023	2022	2023	2022
<b>Résultats des activités d'exploitation</b>	<b>15,1 \$</b>	21,6 \$	<b>52,6 \$</b>	47,0 \$
Subventions fédérales	–	(1,6)	(1,2)	(18,1)
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration, montant net	0,1	(0,3)	0,5	(12,7)
<b>Résultats des activités d'exploitation ajustés</b>	<b>15,2 \$</b>	19,7 \$	<b>51,9 \$</b>	16,2 \$

## MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière complémentaire qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « COVID-19 », à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2022, la société a dû procéder à la fermeture temporaire de certains de ses magasins de détail en raison des directives gouvernementales de confinement. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables n'étaient pas représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre avant la fin du deuxième trimestre de 2023. Par conséquent, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. Il comprend toutefois une analyse des ventes des magasins comparables pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022, étant donné que le réseau de magasins de la société était exploité au maximum de sa capacité aux troisièmes trimestres des exercices 2023 et 2022.

Le présent rapport de gestion présente le ratio des ventes nettes provenant du commerce électronique en pourcentage des ventes nettes de la société, et il est défini comme étant les ventes nettes comptabilisées provenant des sites de commerce électronique par rapport aux ventes nettes totales de la société. Cette mesure financière complémentaire n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise cette mesure pour analyser les tendances qui caractérisent le comportement des clients sur les différents canaux afin de faciliter la prise des décisions relatives à l'affectation des capitaux au financement de l'exploitation et des dépenses d'investissement.

## APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :



Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans est l'une des plus importantes chaînes de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

## PENNINGTONS

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 12 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.



RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

## BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 29 janvier 2022	Ouvertures au T1	Ouvertures au T2	Fermétures au T2	Ouvertures au T3	Fermétures au T3	Nombre de magasins au 29 octobre 2022	Nombre de magasins au 30 octobre 2021
Reitmans	237	–	–	(1)	–	(1)	235	242
Penningtons	90	2	1	(2)	2	(2)	91	93
RW & CO.	77	–	–	–	1	–	78	78
<b>Total des magasins compte tenu des activités poursuivies</b>	<b>404</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>	<b>3</b>	<b>(3)</b>	<b>404</b>	<b>413</b>

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins individuels étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 EN REGARD DE CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

	Troisième trimestre de l'exercice 2023	Troisième trimestre de l'exercice 2022	Variation en \$	Variation en %
Ventes	205,6 \$	178,2 \$	27,4 \$	15,4 %
Coût des biens vendus	88,1	76,8	11,3	14,7 %
Marge brute	117,5	101,4	16,1	15,9 %
Marge brute en %	57,1 %	56,9 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives <sup>1</sup>	102,4	79,8	22,6	28,3 %
Résultats des activités d'exploitation	15,1	21,6	(6,5)	(30,1)%
Charges financières nettes	(0,4)	(0,2)	(0,2)	(100,0)%
Bénéfice avant impôt sur le résultat	14,7	21,4	(6,7)	(31,3)%
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,1	(0,6)	0,7	s. o.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	14,6	22,0	(7,4)	(33,6)%
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt	–	4,8	(4,8)	(100,0)%
Bénéfice net	14,6 \$	26,8 \$	(12,2)\$	(45,5)%
BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies <sup>2</sup>	18,0 \$	23,8 \$	(5,8)\$	(24,4)%
Résultats des activités d'exploitation ajustés <sup>2</sup>	15,2 \$	19,7 \$	(4,5)\$	(22,8)%
Bénéfice par action :				
De base	0,30 \$	0,55 \$	(0,25)\$	(45,5)%
Dilué	0,30	0,55	(0,25)	(45,5)%
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies :				
De base	0,30 \$	0,45 \$	(0,15)\$	(33,3)%
Dilué	0,30	0,45	(0,15)	(33,3)%

<sup>1</sup> Compte tenu de coûts de restructuration de 0,1 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 (recouvrement de coûts de restructuration de 0,3 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022).

<sup>2</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour des rapprochements de ces mesures.

### Ventes

Les ventes du troisième trimestre de l'exercice 2023 ont augmenté de 27,4 millions de dollars, ou 15,4 %, pour s'établir à 205,6 millions de dollars, et ce, malgré une réduction nette totale de 9 magasins. L'augmentation s'explique avant tout par la forte croissance des ventes des magasins comparables. Les ventes de magasins comparables<sup>1</sup>, qui comprennent les ventes du commerce électronique, ont augmenté de 16,5 % au troisième trimestre de l'exercice 2023. L'augmentation des ventes des magasins comparables découle principalement du plus grand achalandage en magasin et en ligne et de la hausse de la valeur globale des transactions clients. Les ventes en ligne de la société continuent d'être solides, représentant environ 26 %<sup>1</sup> du total des ventes pour le troisième trimestre de l'exercice 2023.

<sup>1</sup> Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

### Marge brute

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2023 a augmenté de 16,1 millions de dollars pour s'établir à 117,5 millions de dollars, comparativement à 101,4 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 56,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 à 57,1 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2023. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable à l'augmentation des ventes et à la hausse de la valeur globale des transactions clients ainsi qu'à la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement

en général, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial ont commencé à se stabiliser au troisième trimestre de l'exercice 2023 et ont nécessité un recours moindre au transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les démarques et les activités de promotion plus importantes au troisième trimestre de l'exercice 2023 et par l'incidence défavorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus.

### ***Frais de vente et de distribution et charges administratives***

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 102,4 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 a augmenté de 22,6 millions de dollars, ou 28,3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation de la rémunération du personnel des magasins, à la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques, à la hausse des frais de cartes de crédit attribuable à la progression des ventes et à l'augmentation des loyers résultant des contrats de location fondés sur la performance en pourcentage des ventes;
- l'augmentation de 4,9 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel, charge fondée sur l'atteinte prévue d'objectifs de performance en matière d'exploitation;
- la diminution de 1,6 million de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de subventions fédérales, qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
- la diminution de 0,4 million de dollars des recouvrements de coûts de restructuration qui s'explique principalement par les coûts de restructuration de 0,1 million de dollars engagés au troisième trimestre de l'exercice 2023, par rapport à un recouvrement de coûts de restructuration de 0,3 million de dollars réalisé au troisième trimestre de l'exercice 2022 (se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2023);
- l'augmentation des coûts de transport principalement attribuable à l'augmentation du volume des expéditions de produits achetés en ligne et aux tarifs plus élevés de la livraison de colis au troisième trimestre de l'exercice 2023;
- les honoraires de consultation plus élevés liés aux différentes initiatives de marketing et de ressources humaines de la société;
- l'augmentation de la rémunération du personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses accordées au mérite.

### ***Charges financières nettes***

Les charges financières nettes se sont élevées à 0,4 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, comparativement à 0,2 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. Cette variation de 0,2 million de dollars est principalement attribuable aux charges d'intérêts plus élevées au titre des obligations locatives par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022, en partie compensées par la hausse des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne.

### ***Impôt sur le résultat***

La charge d'impôt de 0,1 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 se compose principalement de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. Le recouvrement d'impôt de 0,6 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 se compose principalement d'ajustements se rapportant à des exercices précédents, déduction faite de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la non-comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada a eu une incidence sur le recouvrement d'impôt du troisième trimestre de l'exercice 2023.

### ***Bénéfice net lié aux activités poursuivies***

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du troisième trimestre de l'exercice 2023 s'est établi à 14,6 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,30 \$), comparativement à 22,0 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,45 \$) pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. La diminution de 7,4 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à l'augmentation des charges d'exploitation globales, à la réduction des subventions fédérales, à la baisse des recouvrements de coûts de restructuration et à la charge d'impôt, comparativement à un recouvrement au troisième trimestre de l'exercice 2022, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation de la marge brute.

### ***BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies***

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, le BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 18,0 millions de dollars, comparativement à 23,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. La diminution de 5,8 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation, en partie compensée par l'augmentation de la marge brute, comme il est mentionné précédemment.

### ***Résultats des activités d'exploitation ajustés***

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 se sont chiffrés à 15,2 millions de dollars, comparativement à 19,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. La diminution de 4,5 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation, en partie compensée par l'augmentation de la marge brute, comme il est mentionné précédemment.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2023 EN REGARD DE CEUX DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2022

	Neuf premiers mois de l'exercice 2023	Neuf premiers mois de l'exercice 2022	Variation en \$	Variation en %
Ventes	<b>588,7 \$</b>	471,7 \$	117,0 \$	24,8 %
Coût des biens vendus	<b>248,6</b>	214,7	33,9	15,8 %
Marge brute	<b>340,1</b>	257,0	83,1	32,3 %
Marge brute en %	<b>57,8 %</b>	54,5 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives <sup>1</sup>	<b>287,5</b>	210,0	77,5	36,9 %
Résultats des activités d'exploitation	<b>52,6</b>	47,0	5,6	11,9 %
Charges financières nettes	<b>(2,8)</b>	(1,5)	(1,3)	86,7 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	<b>49,8</b>	45,5	4,3	9,5 %
Recouvrement d'impôt sur le résultat	<b>(0,4)</b>	(0,4)	–	s. o.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	<b>50,2</b>	45,9	4,3	9,4 %
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt	<b>–</b>	15,0	(15,0)	(100,0)%
Bénéfice net	<b>50,2 \$</b>	60,9 \$	(10,7)\$	(17,6)%
BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies <sup>2</sup>	<b>60,7 \$</b>	27,8 \$	32,9 \$	s. o.
Résultats des activités d'exploitation ajustés <sup>2</sup>	<b>51,9 \$</b>	16,2 \$	35,7 \$	s. o.
Bénéfice par action :				
De base	<b>1,03 \$</b>	1,25 \$	(0,22)\$	(17,6)%
Dilué	<b>1,03</b>	1,25	(0,22)	(17,6)%
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies :				
De base	<b>1,03 \$</b>	0,94 \$	0,09 \$	9,6 %
Dilué	<b>1,03</b>	0,94	0,09	9,6 %

<sup>1</sup> Compte tenu d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,5 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 (recouvrement de coûts de restructuration de 12,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022).

<sup>2</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

### Ventes

Les ventes des neuf premiers mois de l'exercice 2023 ont augmenté de 117,0 millions de dollars, ou 24,8 %, pour s'établir à 588,7 millions de dollars. Davantage de magasins de la société étaient ouverts en raison du fait qu'il n'y avait plus de mesures de confinement imposées par le gouvernement au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, tandis que le réseau de magasins de la société avait été touché par un confinement partiel durant une partie des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (se reporter à la rubrique intitulée « COVID-19 »). L'augmentation de l'achalandage en magasin, la hausse de la valeur moyenne des transactions et la diminution des démarques et des activités de promotion ont contribué à l'augmentation des ventes, et ce, malgré une réduction nette totale de 9 magasins. Les ventes en ligne de la société continuent d'être solides, représentant environ 28 %<sup>1</sup> du total des ventes pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

<sup>1</sup> Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

### Marge brute

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a augmenté de 83,1 millions de dollars pour s'établir à 340,1 millions de dollars, comparativement à 257,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 54,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 à 57,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage

des ventes est essentiellement attribuable aux démarques et aux activités de promotion moindres durant les neuf premiers mois de l'exercice 2023, conjugué à la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement en général, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial ont commencé à se stabiliser au troisième trimestre de l'exercice 2023 et ont nécessité un recours moindre au transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients.

### ***Frais de vente et de distribution et charges administratives***

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 287,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 a augmenté de 77,5 millions de dollars, ou 36,9 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2022, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation de la rémunération du personnel des magasins, à la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques, à la hausse des frais de cartes de crédit attribuable à la progression des ventes et à l'augmentation des loyers résultant des contrats de location fondés sur la performance en pourcentage des ventes;
- la diminution de 16,9 millions de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de subventions fédérales, qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
- l'augmentation de 13,2 millions de dollars des coûts de restructuration qui s'explique principalement par les coûts de restructuration de 0,5 million de dollars engagés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, par rapport à un recouvrement de coûts de restructuration de 12,7 millions de dollars réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2023);
- l'augmentation de 11,3 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel, charge fondée sur l'atteinte prévue d'objectifs de performance en matière d'exploitation;
- l'augmentation des coûts de transport principalement attribuable à l'augmentation du volume des expéditions de produits achetés en ligne et aux tarifs plus élevés de la livraison de colis au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023 ainsi qu'à la ristourne non récurrente de 1,9 million de dollars obtenue au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022;
- les honoraires de consultation plus élevés liés aux différentes initiatives de marketing et de ressources humaines de la société;
- l'augmentation de la rémunération du personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses accordées au mérite.

facteurs contrebalancés en partie par

- la diminution de 2,9 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes essentiellement attribuable à la réduction du nombre de magasins, aux dépenses contrôlées de la société affectées aux immobilisations corporelles et incorporelles et au moment de la renégociation des contrats de location comptabilisés à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation.

### ***Charges financières nettes***

Les charges financières nettes se sont élevées à 2,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, comparativement à 1,5 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. Cette augmentation de 1,3 million de dollars est principalement attribuable au profit de change moins élevé sur les actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains, aux charges d'intérêts plus élevées au titre des obligations locatives par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2022 et aux charges d'intérêts sur les emprunts contractés au premier semestre de l'exercice 2023 aux termes de la facilité de crédit renouvelable garantie par des actifs, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus principalement auprès d'une banque canadienne.

### ***Impôt sur le résultat***

Le recouvrement d'impôt de 0,4 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022 se compose principalement d'ajustements se rapportant à des exercices précédents, déduction faite de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la non-comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada a eu une incidence sur le recouvrement d'impôt pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

### ***Bénéfice net lié aux activités poursuivies***

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est établi à 50,2 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 1,03 \$), comparativement à 45,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,94 \$) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. L'augmentation de 4,3 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation globales, la réduction des subventions fédérales, la baisse des recouvrements de coûts de restructuration et l'augmentation des charges financières nettes.

### ***BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies***

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 60,7 millions de dollars, comparativement à 27,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La hausse de 32,9 millions de dollars est principalement imputable à l'augmentation de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation, comme il est mentionné précédemment.

### ***Résultats des activités d'exploitation ajustés***

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 se sont chiffrés à 51,9 millions de dollars, comparativement à 16,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La progression de 35,7 millions de dollars est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation, comme il est mentionné précédemment.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2023 » correspond à l'exercice qui sera clos le 28 janvier 2023, toute référence à « 2022 » correspond à l'exercice clos le 29 janvier 2022 et toute référence à « 2021 » correspond à l'exercice clos le 30 janvier 2021.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2023	2022	2023	2022	2022	2021	2022	2021
Ventes	205,6 \$	178,2 \$	229,2 \$	172,3 \$	153,9 \$	121,3 \$	190,2 \$	144,7 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies <sup>5</sup>	14,6	22,0	37,3	23,9	(1,7)	(0,0)	97,2	(10,9)
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt <sup>5</sup>	–	4,8	–	10,2	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette)	14,6 <sup>1</sup>	26,8 <sup>1</sup>	37,3 <sup>2</sup>	34,1 <sup>2</sup>	(1,7) <sup>3</sup>	(0,0) <sup>3</sup>	97,2 <sup>4</sup>	(10,9) <sup>4</sup>
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,30 <sup>1</sup> \$	0,55 <sup>1</sup> \$	0,76 <sup>2</sup> \$	0,70 <sup>2</sup> \$	(0,04) <sup>3</sup> \$	(0,00) <sup>3</sup> \$	1,99 <sup>4</sup> \$	(0,22) <sup>4</sup> \$
Dilué(e)	0,30 <sup>1</sup>	0,55 <sup>1</sup>	0,76 <sup>2</sup>	0,70 <sup>2</sup>	(0,04) <sup>3</sup>	(0,00) <sup>3</sup>	1,99 <sup>4</sup>	(0,22) <sup>4</sup>
Bénéfice (perte) par action lié(e) aux activités poursuivies								
De base	0,30 \$	0,45 \$	0,76 \$	0,49 \$	(0,04) \$	(0,00) \$	1,99 \$	(0,22) \$
Dilué(e)	0,30	0,45	0,76	0,49	(0,04)	(0,00)	1,99	(0,22)

<sup>1</sup> Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte de coûts de restructuration de 0,1 million de dollars. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,6 million de dollars, d'un recouvrement des coûts de restructuration de 0,3 million de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,1 million de dollars.

<sup>2</sup> Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,2 million de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,5 million de dollars. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 6,2 millions de dollars, d'un recouvrement des coûts de restructuration de 16,1 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,3 million de dollars.

<sup>3</sup> Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la perte nette tient compte d'une dépréciation des actifs non financiers de 1,2 million de dollars et de coûts de restructuration de 0,6 million de dollars, en partie contrebalancés par l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,2 million de dollars. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la perte nette tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 10,3 millions de dollars, d'un recouvrement de coûts de restructuration de 6,6 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,2 million de dollars.

<sup>4</sup> Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 4,7 millions de dollars et du profit réalisé sur le règlement des passifs pouvant faire l'objet de transactions de 88,6 millions de dollars après la levée de la protection de la LACC, en partie contrebalancés par des coûts de restructuration de 0,5 million de dollars et une dépréciation des actifs non financiers de 2,2 millions de dollars. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 9,1 millions de dollars et du recouvrement des coûts de restructuration de 4,5 millions de dollars, en partie contrebalancés par une dépréciation d'actifs non financiers de 3,4 millions de dollars.

<sup>5</sup> Au cours de l'exercice 2021, la société a fermé ses marques Thyme Maternité et Addition Elle, ce qui a donné lieu au licenciement d'environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social, et les résultats de ces bannières, par conséquent, ont été reclassés dans les activités abandonnées pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021. Les activités abandonnées sont exclues du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats. Il n'y a pas de bénéfice ou de perte présenté(e) au titre des activités abandonnées pour les premier, deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2023.

## BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 29 octobre 2022 et au 29 janvier 2022 :

	29 octobre 2022	29 janvier 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie	64,3 \$	25,5 \$	38,8 \$	s. o.
Clients et autres débiteurs	3,8	7,6	(3,8)	(50,0) %
Stocks	159,7	119,0	40,7	34,2 %
Charges payées d'avance et autres actifs	22,8	42,6	(19,8)	(46,5) %
Immobilisations corporelles et incorporelles	64,2	71,6	(7,4)	(10,3) %
Actifs au titre de droits d'utilisation	69,5	45,0	24,5	54,4 %
Actif au titre des retraites	1,2	0,1	1,1	s. o.
Facilité de crédit renouvelable	–	29,6	(29,6)	(100,0) %
Fournisseurs et autres créditeurs	65,4	34,5	30,9	89,6 %
Produits différés	10,8	13,5	(2,7)	(20,0) %
Impôt sur le résultat à payer	1,0	0,5	0,5	100,0 %
Obligations locatives (courantes et non courantes)	76,9	52,3	24,6	47,0 %

Les variations importantes au 29 octobre 2022 comparativement au 29 janvier 2022 s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie a augmenté de 38,8 millions de dollars en raison de la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation principalement attribuable à la progression des ventes, contrebalancée en partie par les fonds remboursés au titre de la facilité de crédit renouvelable garantie par des actifs et les investissements consacrés aux immobilisations corporelles au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023;
- Les clients et autres débiteurs ont diminué du fait essentiellement de la réception des subventions salariales et pour le loyer du gouvernement fédéral, contrebalancée en partie par la hausse des créances sur cartes de crédit;
- Les stocks sont plus élevés de 40,7 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes de la période des Fêtes combinée au fait que la société continue de recevoir à l'avance des livraisons de marchandises pour atténuer les récentes perturbations du secteur du transport mondial, et du coût plus élevé en moyenne des achats de marchandises;
- Les charges payées d'avance et autres actifs comprennent essentiellement le versement d'acomptes et les prépaiements exigés par les fournisseurs, les primes d'assurance et les logiciels payés à l'avance, et les contrats d'entretien. La diminution de 19,8 millions de dollars est surtout attribuable à la réduction des versements d'acomptes aux fournisseurs après la levée de la protection de la LACC à la mi-janvier 2022;
- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 7,4 millions de dollars. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, un montant de 4,3 millions de dollars d'entrées a été consacré principalement aux rénovations de magasins et au matériel informatique et aux logiciels pour le siège social. Des amortissements de 11,1 millions de dollars et une charge de dépréciation de 0,6 million de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 (13,9 millions de dollars au titre des amortissements et 0,6 million de dollars au titre de la reprise d'une charge de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022);

- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 24,5 millions de dollars, en raison essentiellement de la renégociation des contrats de location visant les magasins de détail après la fin des procédures en vertu de la LACC et du fait que certains de ces contrats ont été modifiés afin qu'ils redeviennent des contrats de location à paiements fixes, ce qui s'est traduit par des entrées de contrats de location de 46,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 21,0 millions de dollars ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 (22,3 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022). Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 et de l'exercice 2023;
- L'actif au titre des retraites a augmenté en raison d'un gain actuariel de 1,1 million de dollars découlant de la réévaluation des obligations au titre des prestations de retraite comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023;
- La facilité de crédit renouvelable a diminué de 29,6 millions de dollars, puisque les sommes empruntées aux termes de la facilité ont été remboursées au deuxième trimestre de l'exercice 2023;
- Les fournisseurs et autres créiteurs ont augmenté d'environ 30,9 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par le calendrier des paiements liés aux dettes fournisseurs, aux autres créiteurs non commerciaux et aux créiteurs au titre des avantages du personnel (y compris les attributions au titre du régime incitatif lié au rendement), la hausse des passifs au titre des taxes de vente et l'augmentation du passif au titre du remboursement de retours sur ventes découlant de l'augmentation des ventes au troisième trimestre de l'exercice 2023;
- Les produits différés ont diminué en raison essentiellement de l'encaissement de cartes-cadeaux, en partie neutralisé par une augmentation des primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, les obligations locatives ont augmenté en raison des entrées de contrats de location de 46,1 millions de dollars et des charges d'intérêts de 3,6 millions de dollars, facteurs atténués par des paiements de loyers de 24,4 millions de dollars et des résiliations de contrats de location de 0,7 million de dollars.

## GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). En plus des risques et des facteurs influant sur le rendement décrits à ce moment, les investisseurs, les actionnaires, les clients et les employés s'intéressent de plus en plus aux pratiques des sociétés en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (« ESG »), y compris en ce qui concerne les changements climatiques. La société, qui appuie résolument les initiatives ESG, des produits axés sur la durabilité aux questions de diversité et d'inclusion, a mis sur pied une équipe ESG pour élaborer et finaliser ses stratégies ESG. Elle prévoit publier son premier rapport ESG au cours de l'exercice 2024.

## LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 29 octobre 2022, les actifs courants de la société se chiffraient à 253,4 millions de dollars (261,1 millions de dollars au 30 octobre 2021; 194,7 millions de dollars au 29 janvier 2022) et les passifs courants, à 102,7 millions de dollars (259,9 millions de dollars, compte tenu des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 185,6 millions de dollars, au 30 octobre 2021; 99,0 millions de dollars au 29 janvier 2022) et elle n'avait pas de dette à long terme (hormis ses obligations locatives). Au 29 octobre 2022, les actifs courants de la société comprenaient un solde de trésorerie de 64,3 millions de dollars (84,7 millions de dollars au 30 octobre 2021; 25,5 millions de dollars au 29 janvier 2022). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

Vers la fin de l'exercice 2022, dans le cadre de la fin des procédures en vertu de la LACC, la société a conclu avec une institution financière canadienne une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, y compris des facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 35,0 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains). Cette facilité engagée vient à échéance le 12 janvier 2025 et elle est affectée au financement des activités courantes de la société. En date du 29 octobre 2022, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 95,3 millions de dollars (90,7 millions de dollars au 29 janvier 2022) et, aucune somme n'a été prélevée sur la facilité de crédit (29,6 millions de dollars au 29 janvier 2022). Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2023.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, la société a consacré 5,6 millions de dollars à des dépenses d'investissement, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, principalement pour des rénovations de magasins et pour des entrées de matériel informatique et de logiciels au siège social. Compte non tenu de toute incidence prolongée de l'incertitude économique liée à la COVID-19, la société prévoit réaliser des dépenses d'investissement d'environ 10,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2023 dans divers chantiers prioritaires tels que la rénovation de magasins, des projets de visibilité, des améliorations de la plateforme numérique, le service à la clientèle et d'autres initiatives générales.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 15 décembre 2022, 13 440 000 actions ordinaires et 35 427 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. En date du 15 décembre 2022, le nombre total des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 745 000 et leur prix d'exercice moyen était de 2,77 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

### Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022, la société n'a utilisé les achats au prix au comptant en dollars américains que pour respecter ses engagements en matière d'achats de marchandises à l'étranger.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des clients et autres débiteurs. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques. La suspension temporaire du programme de couverture de la société a eu pour effet d'accroître l'exposition au risque lié à une appréciation du dollar américain.

## ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

### Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)) n'a été constatée.

## NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

De nouvelles modifications des normes et interprétations non encore en vigueur pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 et dont l'adoption anticipée est permise n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 octobre 2022 et pour la période de 39 semaines close à cette date. Les modifications des normes et interprétations suivantes sont actuellement à l'étude :

- Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)
- Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)
- Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*)

De plus amples informations sur ces modifications sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 octobre 2022 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

## ADOPTION D'UNE NOUVELLE MÉTHODE COMPTABLE

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)

L'adoption de cette modification de l'IAS 37 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société au 29 octobre 2022 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

De plus amples informations sur l'adoption de cette nouvelle méthode comptable sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités au 29 octobre 2022 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

**REITMANS (CANADA) LIMITÉE**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
		29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Ventes	20	<b>205 608 \$</b>	178 184 \$	<b>588 689 \$</b>	471 732 \$
Coût des biens vendus	7	<b>88 133</b>	76 839	<b>248 578</b>	214 774
Marge brute		<b>117 475</b>	101 345	<b>340 111</b>	256 958
Frais de vente et de distribution		<b>89 293</b>	71 066	<b>250 757</b>	196 322
Charges administratives		<b>13 073</b>	9 005	<b>36 257</b>	26 362
Restructuration	13	<b>73</b>	(307)	<b>480</b>	(12 726)
Résultat des activités d'exploitation		<b>15 036</b>	21 581	<b>52 617</b>	47 000
Produits financiers	17	<b>924</b>	723	<b>1 151</b>	1 576
Charges financières	17	<b>1 282</b>	889	<b>4 000</b>	3 056
Bénéfice avant impôt sur le résultat		<b>14 678</b>	21 415	<b>49 768</b>	45 520
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	16	<b>67</b>	(574)	<b>(445)</b>	(388)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		<b>14 611</b>	21 989	<b>50 213</b>	45 908
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt	4	<b>–</b>	4 839	<b>–</b>	15 032
Bénéfice net		<b>14 611 \$</b>	26 828 \$	<b>50 213 \$</b>	60 940 \$
Bénéfice par action	18				
De base		<b>0,30 \$</b>	0,55 \$	<b>1,03 \$</b>	1,25 \$
Dilué		<b>0,30</b>	0,55	<b>1,03</b>	1,25
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies	18				
De base		<b>0,30 \$</b>	0,45 \$	<b>1,03 \$</b>	0,94 \$
Dilué		<b>0,30</b>	0,45	<b>1,03</b>	0,94

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**REITMANS (CANADA) LIMITÉE**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**  
(non audité)  
(en milliers de dollars canadiens)

		<b>Pour les périodes de 13 semaines closes les</b>		<b>Pour les périodes de 39 semaines closes les</b>	
	Note(s)	<b>29 octobre 2022</b>	<b>30 octobre 2021</b>	<b>29 octobre 2022</b>	<b>30 octobre 2021</b>
Bénéfice net		<b>14 611 \$</b>	26 828 \$	<b>50 213 \$</b>	60 940 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être					
Écarts de conversion	14	<b>(270)</b>	29	<b>(288)</b>	152
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net					
Gain actuariel net au titre du régime à prestations définies (après impôt de 116 \$ et de 954 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement)	9	<b>323</b>	–	<b>194</b>	–
Total des autres éléments du résultat global		<b>53</b>	29	<b>(94)</b>	152
Résultat global total		<b>14 664 \$</b>	26 857 \$	<b>50 119 \$</b>	61 092 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**REITMANS (CANADA) LIMITÉE**  
**BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	29 octobre 2022	30 octobre 2021 <sup>1)</sup>	29 janvier 2022
<b>ACTIFS</b>				
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Trésorerie	5	64 298 \$	84 671 \$	25 502 \$
Trésorerie soumise à des restrictions	5	2 783	–	–
Clients et autres débiteurs	6	3 785	6 138	7 606
Stocks	7	159 741	133 533	118 972
Charges payées d'avance et autres actifs		22 765	36 709	42 590
Total des actifs courants		253 372	261 051	194 670
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Trésorerie soumise à des restrictions	5	–	2 756	2 757
Immobilisations corporelles	19	61 145	62 694	65 970
Immobilisations incorporelles	19	3 081	7 460	5 613
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	69 461	39 449	44 978
Actif au titre des retraites	9	1 235	–	100
Impôt sur le résultat différé		186	151	186
Total des actifs non courants		135 108	112 510	119 604
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>388 480 \$</b>	<b>373 561 \$</b>	<b>314 274 \$</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Facilité de crédit renouvelable	10	– \$	– \$	29 634 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	11	65 368	40 731	34 478
Produits différés	12	10 844	10 526	13 490
Impôt sur le résultat à payer		998	664	537
Partie courante des obligations locatives	8	25 520	22 427	20 888
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	13	–	185 565	–
Total des passifs courants		102 730	259 913	99 027
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Obligations locatives	8	51 432	27 228	31 419
Passif au titre des retraites	9	–	3 643	–
Total des passifs non courants		51 432	30 871	31 419
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	14	27 406	27 406	27 406
Surplus d'apport		10 666	10 295	10 295
Résultats non distribués		197 387	45 778	146 980
Cumul des autres éléments du résultat global	14	(1 141)	(702)	(853)
Total des capitaux propres		234 318	82 777	183 828
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>388 480 \$</b>	<b>373 561 \$</b>	<b>314 274 \$</b>

<sup>1)</sup> Au 30 octobre 2021, la trésorerie soumise à des restrictions de 2 756 \$ a été classée dans les actifs non courants afin de refléter adéquatement la présentation de cet élément.

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**REITMANS (CANADA) LIMITÉE**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX**  
**PROPRES**

(non audité)  
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
<b>Solde au 30 janvier 2022</b>		<b>27 406 \$</b>	<b>10 295 \$</b>	<b>146 980 \$</b>	<b>(853) \$</b>	<b>183 828 \$</b>
Bénéfice net		–	–	50 213	–	50 213
Total des autres éléments du résultat global	14	–	–	194	(288)	(94)
<b>Résultat global total pour la période</b>		<b>–</b>	<b>–</b>	<b>50 407</b>	<b>(288)</b>	<b>50 119</b>
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	–	371	–	–	371
<b>Total des apports des propriétaires de la société</b>		<b>–</b>	<b>371</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>371</b>
<b>Solde au 29 octobre 2022</b>		<b>27 406 \$</b>	<b>10 666 \$</b>	<b>197 387 \$</b>	<b>(1 141) \$</b>	<b>234 318 \$</b>
<b>Solde au 31 janvier 2021</b>		<b>27 406 \$</b>	<b>10 295 \$</b>	<b>(15 162) \$</b>	<b>(854) \$</b>	<b>21 685 \$</b>
Bénéfice net		–	–	60 940	–	60 940
Total des autres éléments du résultat global	14	–	–	–	152	152
<b>Résultat global total pour la période</b>		<b>–</b>	<b>–</b>	<b>60 940</b>	<b>152</b>	<b>61 092</b>
<b>Solde au 30 octobre 2021</b>		<b>27 406 \$</b>	<b>10 295 \$</b>	<b>45 778 \$</b>	<b>(702) \$</b>	<b>82 777 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# REITMANS (CANADA) LIMITÉE

## TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
		29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>					
Bénéfice net		14 611 \$	26 828 \$	50 213 \$	60 940 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :					
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles		3 534	4 430	11 744	13 323
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		7 893	7 063	20 986	22 311
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	181	–	371	–
(Profit) perte de change		(1 357)	334	(1 942)	1 789
Profit à la réévaluation de contrats de location découlant de la restructuration	8, 13	–	(71)	–	(5 073)
Intérêts sur les obligations locatives	17	1 282	889	3 555	3 056
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	17	–	–	445	–
Produits d'intérêts	17	(333)	(94)	(488)	(230)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		67	(574)	(445)	(388)
		<b>25 878</b>	<b>38 805</b>	<b>84 439</b>	<b>95 728</b>
Variations dans ce qui suit :					
Clients et autres débiteurs	6	1 263	(832)	3 929	4 521
Stocks	7	(5 991)	(23 733)	(40 769)	(37 411)
Charges payées d'avance et autres actifs		8 450	907	19 825	(4 609)
Actif au titre des retraites	9	(131)	183	13	550
Fournisseurs et autres créditeurs	11	8 103	3 038	32 177	9 058
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	13	–	(7 113)	–	(17 467)
Produits différés	12	(1 117)	(763)	(2 646)	(1 936)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		<b>36 455</b>	<b>10 492</b>	<b>96 968</b>	<b>48 434</b>
Intérêts payés		(5)	–	(486)	–
Intérêts reçus		232	106	380	239
Impôts sur le résultat payés		–	–	(46)	(1 168)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		<b>36 682</b>	<b>10 598</b>	<b>96 816</b>	<b>47 505</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	19	(2 383)	(4 032)	(5 633)	(6 882)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(2 383)	(4 032)	(5 633)	(6 882)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Trésorerie soumise à des restrictions	5	(18)	(1)	(26)	(3)
Remboursements nets sur la facilité de crédit renouvelable	10	–	–	(29 634)	–
Paiements d'obligations locatives		(9 373)	(9 190)	(24 451)	(29 455)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(9 391)	(9 191)	(54 111)	(29 458)
<b>PROFIT (PERTE) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISES</b>					
		<b>1 217</b>	<b>(291)</b>	<b>1 724</b>	<b>(1 656)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>					
		<b>26 125</b>	<b>(2 916)</b>	<b>38 796</b>	<b>9 509</b>
<b>TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE</b>					
		<b>38 173</b>	<b>87 587</b>	<b>25 502</b>	<b>75 162</b>
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>					
		<b>64 298 \$</b>	<b>84 671 \$</b>	<b>64 298 \$</b>	<b>84 671 \$</b>

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 19)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**REITMANS (CANADA) LIMITÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**  
**RÉSUMÉS**  
(non audité)

**1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

**2. RÈGLES DE PRÉSENTATION**

**a) Déclaration de conformité**

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2022.

**b) Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- l'actif (le passif) au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

## **2. RÈGLES DE PRÉSENTATION (suite)**

### **c) Saisonnalité des activités intermédiaires**

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future. En raison de l'incidence de la COVID-19, il est attendu que les ventes ne suivent pas les tendances passées.

### **d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

### **e) Estimations, jugements et hypothèses**

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. La direction a posé des jugements importants en lien avec les actifs, les passifs, les produits et les charges présentés de la société et sur les informations à présenter connexes au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reposent sur des incertitudes significatives. La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir la propagation du virus et de ses variants et éviter de nouvelles vagues éventuelles de contamination, des habitudes de magasinage futures des clients, y compris les ventes en ligne, et de l'incidence des retards d'expédition sur la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux découlant des estimations et hypothèses de la direction.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

### **f) Procédures sous le régime de la LACC**

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, le 12 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »), aux termes de laquelle elle avait obtenu une ordonnance initiale de la Cour supérieure du Québec le 19 mai 2020.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

#### a) Adoption de nouvelles méthodes comptables

*Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)*

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire (modifications de l'IAS 37)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et s'appliquent aux contrats en vigueur à la date de la première application des modifications. L'IAS 37 ne précise pas quels coûts sont pris en compte dans le coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications de l'IASB règlent ce problème en précisant quels sont les coûts d'exécution d'un contrat.

L'adoption de cette modification de l'IAS 37 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

#### b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

*Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)*

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative)*.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Les modifications aident les entreprises à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications visent notamment à :

- obliger une entreprise à fournir des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que sur ses principales méthodes comptables;
- préciser que les méthodes comptables liées à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, que par conséquent, elles ne doivent pas être présentées;
- préciser que toutes les méthodes comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions significatifs ne sont pas nécessairement elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une entreprise.

*Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)*

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

*Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, Impôts sur le résultat)*

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Les modifications visent à restreindre l'exception ayant trait à la comptabilisation initiale, de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui génèrent des différences temporaires égales et compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser un actif d'impôt différé et un passif d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement.

La société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces nouvelles normes ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

### 4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021, la société a fermé tous les magasins de détail et les activités de commerce électronique des bannières Thyme Maternité et Addition Elle. L'information financière présentée ci-dessous est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination des activités abandonnées.

Les résultats d'exploitation sont présentés à titre d'activités abandonnées.

#### Bénéfice lié aux activités abandonnées

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Ventes	– \$	– \$	– \$	– \$
Coût des biens vendus	–	–	–	–
Marge brute	–	–	–	–
Frais de vente et de distribution	–	–	–	–
Restructuration (note 13)	–	(4 839)	–	(15 032)
Résultats des activités d'exploitation	–	4 839	–	15 032
Charges financières	–	–	–	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	–	4 839	–	15 032
Charge d'impôt sur le résultat	–	–	–	–
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	– \$	4 839 \$	– \$	15 032 \$
Bénéfice par action lié aux activités abandonnées				
De base	– \$	0,10 \$	– \$	0,31 \$
Dilué	–	0,10	–	0,31

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 et le 30 octobre 2021, les activités abandonnées n'ont pas eu d'incidence sur les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

## 5. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 janvier 2022
Trésorerie <sup>1)</sup>	64 298 \$	84 671 \$	25 502 \$
Trésorerie soumise à des restrictions <sup>2)</sup>	2 783	2 756	2 757
	<b>67 081 \$</b>	<b>87 427 \$</b>	<b>28 259 \$</b>

<sup>1)</sup> La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables.

<sup>2)</sup> La trésorerie soumise à des restrictions représente la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien échéant le 7 juillet 2023. Au 30 octobre 2021 et au 29 janvier 2022, la trésorerie soumise à des restrictions est présentée dans les actifs non courants aux bilans consolidés intermédiaires résumés.

## 6. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 29 octobre 2022, les clients et autres débiteurs comprenaient un montant de néant (920 \$ au 30 octobre 2021; 4 651 \$ au 29 janvier 2022) lié à des subventions publiques à recevoir relativement à la pandémie de COVID-19 dans le cadre du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (« PRTA »), aux termes duquel il est possible de faire des demandes de subvention salariale et pour le loyer.

La société a comptabilisé une réduction des frais de vente et de distribution de 1 119 \$ au titre du produit tiré des subventions dans le cadre de ce programme et une réduction des charges administratives de 91 \$ pour la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022 (réduction des frais de vente et de distribution de 1 482 \$ et de 16 696 \$ et réduction des charges administratives de 115 \$ et de 1 374 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, respectivement).

## 7. STOCKS

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus liés aux activités poursuivies se sont élevés à 85 704 \$ et à 245 108 \$, respectivement (74 487 \$ et 213 522 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, respectivement). De plus, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, la société a comptabilisé des montants de 2 429 \$ et de 3 470 \$, respectivement dans le coût des biens vendus (2 352 \$ et 1 252 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, respectivement) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 2 307 \$ a été inclus dans les stocks au 29 octobre 2022 (2 136 \$ au 30 octobre 2021 et 1 880 \$ au 29 janvier 2022).

## **8. CONTRATS DE LOCATION**

Pendant que la société était sous la protection de la LACC, une partie de ses contrats de location visant les magasins de détail était conditionnelle à un pourcentage des ventes. La société a renégocié des contrats de location visant les magasins de détail après la fin des procédures en vertu de la LACC et certains de ces contrats ont été modifiés afin qu'ils redeviennent des contrats de location à paiements fixes. La société a comptabilisé des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives de 5 900 \$ et de 45 796 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, relativement à de nouveaux contrats de location ainsi que des contrats renégociés.

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, la société a renégocié des contrats de location dans le cadre de son plan de restructuration, ce qui a donné lieu à une diminution de ses actifs au titre de droits d'utilisation de 20 \$ et de 54 035 \$, respectivement, et à une diminution de ses obligations locatives de 81 \$ et de 59 129 \$, respectivement, et elle a comptabilisé un profit résultant de la réévaluation de contrats de location de 71 \$ et de 5 073 \$, respectivement, dans les coûts de restructuration. Se reporter à la note 13.

## **9. ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES RETRAITES**

La société a comptabilisé un gain actuariel de 439 \$ et de 1 148 \$ dans les autres éléments du résultat global pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement (néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021); elle a ensuite reclassé les montants depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués, découlant d'une évaluation révisée de l'actif (du passif) net au titre des retraites. Au cours de la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022, le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées a augmenté, passant de 3,40 % au 29 janvier 2022 à 5,30 % au 29 octobre 2022.

## **10. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE**

La société dispose d'une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs, conclue avec une institution financière canadienne, d'un montant maximal de 115 000 \$ (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. La facilité de crédit renouvelable est classée comme un passif courant aux bilans consolidés intermédiaires résumés non audités, puisqu'elle est gérée et qu'elle devrait être réglée par la société dans un cycle d'exploitation normal. L'assiette d'emprunt est tributaire de certains facteurs, notamment le niveau des stocks de la société, les créances sur cartes de crédit et les montants à payer par la société aux instances gouvernementales en vertu de la loi. En date du 29 octobre 2022, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 95 250 \$ (néant au 30 octobre 2021; 90 708 \$ au 29 janvier 2022).

## 10. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE (suite)

La société peut contracter des emprunts en dollars canadiens ou américains au taux préférentiel, au taux de base, au taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) ou au taux SOFR (*Secured Overnight Financing Rate*). La facilité porte intérêt au taux préférentiel ou au taux de base majoré de 0,50 % ou de 0,75 %, jusqu'à concurrence de 2,00 %, et au taux CDOR ou au taux SOFR majoré de 1,75 % ou de 2,00 %, selon le montant excédentaire moyen disponible sur la facilité de crédit conformément à l'assiette d'emprunt. Un montant pouvant atteindre 35 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains) peut être prélevé sur la facilité sous forme de lettres de crédit garanties.

En date du 29 octobre 2022, un montant de néant (néant au 30 octobre 2021; 29 634 \$ au 29 janvier 2022) était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 2 000 \$ était affecté à des lettres de crédit garanties (néant au 30 octobre 2021; néant au 29 janvier 2022).

La facilité est garantie par certains actifs de la société, y compris des créances clients, des stocks et des immobilisations corporelles. La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière relativement à cette facilité de crédit renouvelable. En date du 29 octobre 2022, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

## 11. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	<u>29 octobre 2022</u>	<u>30 octobre 2021</u>	<u>29 janvier 2022</u>
Dettes fournisseurs	9 712 \$	1 632 \$	1 280 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	25 981	14 484	13 049
Autres créditeurs non commerciaux	22 852	18 718	16 406
Passif au titre du remboursement futur	5 940	5 209	3 181
Montants à payer au titre des locaux	883	688	562
	<u>65 368 \$</u>	<u>40 731 \$</u>	<u>34 478 \$</u>

## 12. PRODUITS DIFFÉRÉS

	<u>29 octobre 2022</u>	<u>30 octobre 2021</u>	<u>29 janvier 2022</u>
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	1 116 \$	1 048 \$	248 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	9 728	9 478	13 242
	<u>10 844 \$</u>	<u>10 526 \$</u>	<u>13 490 \$</u>

## 13. PASSIFS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE TRANSACTION ET RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la LACC et a versé un paiement total de 95 000 \$ en tant que règlement définitif des passifs non garantis pouvant faire l'objet d'une transaction de 183 613 \$. En date du 30 octobre 2021, les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction étaient estimés à 185 563 \$.

### 13. PASSIFS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE TRANSACTION ET RESTRUCTURATION (suite)

#### Coûts de restructuration

Dans le cadre du plan de restructuration et des procédures en vertu de la LACC, les coûts de restructuration (recouvrements) suivants ont été comptabilisés.

	Pour la période de 13 semaines close le 29 octobre 2022		Pour la période de 13 semaines close le 30 octobre 2021	
	Activités poursuivies	Chiffres combinés	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Provision au titre des contrats de location résiliés <sup>1)</sup>	– \$	(9 612) \$	(4 773) \$	(4 839) \$
Profit à la réévaluation de contrats de location (note 8)	–	(71)	(71)	–
Honoraires juridiques, honoraires du contrôleur et autres honoraires de consultation	73	906	906	–
Indemnités de fin de contrat de travail	–	858	858	–
Frais du prêteur débiteur-exploitant	–	34	34	–
Autres charges	–	2 739	2 739	–
	<b>73 \$</b>	<b>(5 146) \$</b>	<b>(307) \$</b>	<b>(4 839) \$</b>

	Pour la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022		Pour la période de 39 semaines close le 30 octobre 2021	
	Activités poursuivies	Chiffres combinés	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Loyers et frais d'occupation recouverts dans le cadre des renégociations de contrats de location	– \$	(10 983) \$	(10 983) \$	– \$
Provision au titre des contrats de location résiliés <sup>1)</sup>	–	(19 330)	(4 298)	(15 032)
Profit à la réévaluation de contrats de location (note 8)	–	(5 073)	(5 073)	–
Honoraires juridiques, honoraires du contrôleur et autres honoraires de consultation	974	2 697	2 697	–
Indemnités de fin de contrat de travail	–	1 206	1 206	–
Frais du prêteur débiteur-exploitant	–	235	235	–
Autres (recouvrements) charges	(494)	3 490	3 490	–
	<b>480 \$</b>	<b>(27 758) \$</b>	<b>(12 726) \$</b>	<b>(15 032) \$</b>

<sup>1)</sup> Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, la provision au titre des contrats de location résiliés a été ajustée afin de rendre compte des plus récentes discussions portant sur le règlement menées avec certains propriétaires.

## 14. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les périodes de 39 semaines closes les			
	29 octobre 2022		30 octobre 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
<b>Actions ordinaires</b>				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
<b>Actions de catégorie A sans droit de vote</b>				
Solde à la l'ouverture et à la clôture de la période	35 427	26 924	35 427	26 924
Total du capital social	48 867	27 406 \$	48 867	27 406 \$

### *Capital social autorisé*

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

### *Cumul des autres éléments du résultat global*

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	<u>Écarts de change</u>
Solde au 30 janvier 2022	(853) \$
Variation des écarts de change	(288)
Solde au 29 octobre 2022	<u>(1 141) \$</u>
Solde au 31 janvier 2021	(854) \$
Variation des écarts de change	152
Solde au 30 octobre 2021	<u>(702) \$</u>

### *Dividendes*

Aucun dividende n'a été déclaré ni payé au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 et le 30 octobre 2021.

## 15. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Aux termes du plan d'options sur actions, la société ne peut émettre plus de 3 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote à la suite de l'exercice d'options. De plus amples renseignements concernant le plan d'options sur actions sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

### *Options sur actions*

Au cours de la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 940 000 options sur actions pour lesquelles il est prévu que les conditions de service seront remplies. Les options seront acquises en tranches égales sur les trois premières années suivant la date d'attribution et elles expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La juste valeur estimative des options à la date d'attribution a été déterminée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes :

	<b>940 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022</b>
Durée prévue des options sur actions	2,5 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,46 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	–
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,60 \$ l'option.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	<b>Pour les périodes de 13 semaines closes les</b>		<b>Pour les périodes de 39 semaines closes les</b>	
	<b>29 octobre 2022</b>	<b>30 octobre 2021</b>	<b>29 octobre 2022</b>	<b>30 octobre 2021</b>
	<b>Prix d'exercice moyen</b>	<b>Prix d'exercice moyen</b>	<b>Prix d'exercice moyen</b>	<b>Prix d'exercice moyen</b>
	<b>Options (en milliers)</b>	<b>Options (en milliers)</b>	<b>Options (en milliers)</b>	<b>Options (en milliers)</b>
	<b>pondéré</b>	<b>pondéré</b>	<b>pondéré</b>	<b>pondéré</b>
En circulation à l'ouverture de la période	<b>1 685</b>	1 357	<b>1 126</b>	1 357
Attribution	<b>–</b>	–	<b>940</b>	–
Renonciation et expiration	<b>(50)</b>	(231)	<b>(431)</b>	(231)
En circulation à la clôture de la période	<b>1 635</b>	1 126	<b>1 635</b>	1 126
Options exerçables à la clôture de la période	<b>720</b>	1 116	<b>720</b>	1 116
	<b>3,72 \$</b>	8,84 \$	<b>8,56 \$</b>	8,84 \$
	<b>6,75</b>	10,24	<b>11,85</b>	10,24
	<b>3,63 \$</b>	8,56 \$	<b>3,63 \$</b>	8,56 \$
	<b>6,34 \$</b>	8,57 \$	<b>6,34 \$</b>	8,57 \$

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 72 \$ et de 148 \$, respectivement, relativement à ses options sur actions octroyées en fonction de conditions de service ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021).

## 15. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

### *Options sur actions assorties de conditions liées au marché*

La société a également attribué à certains cadres dirigeants 1 110 000 options sur actions pour lesquelles des conditions de service et des conditions liées au marché existent et seront remplies sur une période d'acquisition des droits de trois ans et qui expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La condition liée au rendement qui se rapporte à ces options sur actions correspond à l'atteinte de cibles relatives au cours des actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Monte Carlo d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes :

	<b>1 110 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022</b>
Durée prévue des options	2,6 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,48 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	–
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,57 \$ l'option.

La variation des options sur actions assorties de conditions liées au marché en circulation se présente comme suit :

	<b>Pour la période de 13 semaines close le 29 octobre 2022</b>		<b>Pour la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022</b>	
	<b>Options (en milliers)</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré</b>	<b>Options (en milliers)</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré</b>
En circulation à l'ouverture de la période	1 110	1,50 \$	–	– \$
Attribution	–	–	1 110	1,50
En circulation à la clôture de la période	<b>1 110</b>	<b>1,50 \$</b>	<b>1 110</b>	<b>1,50 \$</b>
Options exerçables à la clôture de la période	–	– \$	–	– \$

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 109 \$ et de 223 \$, respectivement, relativement à ses options sur actions assorties de conditions liées au marché ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021).

Aucune unité d'actions liée à la performance (« UAP ») n'a été attribuée et aucune charge de rémunération fondée sur des actions connexe n'a été comptabilisée pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 et le 30 octobre 2021.

## 16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, le recouvrement d'impôt exigible était composé essentiellement d'ajustements se rapportant à des périodes antérieures, déduction faite de la charge d'impôt attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger.

## 17. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Produits d'intérêts	333 \$	94 \$	488 \$	230 \$
Profit de change	591	629	663	1 346
Produits financiers	924	723	1 151	1 576
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	–	–	445	–
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 282	889	3 555	3 056
Charges financières	1 282	889	4 000	3 056
Charges financières nettes	(358) \$	(166) \$	(2 849) \$	(1 480) \$

## 18. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action lié aux activités poursuivies et aux activités abandonnées se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes les	
	29 octobre 2022	30 octobre 2021
Nombre moyen pondéré d'actions – de base et après dilution	48 867	48 867

Toutes les options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 et le 30 octobre 2021, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

## 19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>29 octobre 2022</u>	<u>30 octobre 2021</u>	<u>29 janvier 2022</u>
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	271 \$	2 025 \$	1 517 \$

### *Pertes de valeur nettes*

Le 29 octobre 2022, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles de 171 \$ et de 1 393 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement (néant pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021). Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, des pertes de valeur de 180 \$ et de 787 \$, respectivement, ont été reprises à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (121 \$ et 628 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 octobre 2021, respectivement). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

## 20. VENTES NETTES

La ventilation des ventes nettes entre les magasins de détail et les activités de commerce électronique se présente comme suit :

	<u>Pour les périodes de</u> <u>13 semaines closes les</u>		<u>Pour les périodes de</u> <u>39 semaines closes les</u>	
	<u>29 octobre 2022</u>	<u>30 octobre 2021</u>	<u>29 octobre 2022</u>	<u>30 octobre 2021</u>
Magasins de détail	151 846 \$	128 515 \$	423 455 \$	320 851 \$
Commerce électronique	53 762	49 669	165 234	150 881
Ventes nettes	<u>205 608 \$</u>	<u>178 184 \$</u>	<u>588 689 \$</u>	<u>471 732 \$</u>

## 21. INSTRUMENTS FINANCIERS

### *Classement comptable et justes valeurs*

La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants au 29 octobre 2022, au 30 octobre 2021 et au 29 janvier 2022 (autres que les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

## **22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.